



[visiter notre site internet](#)

Bonjour {{ contact.PRENOM }},

Est-ce que vous, futur.e salarié.e, adhérez à nos valeurs ?

Demande parfois l'entreprise lors d'un recrutement. Une question qui se pose souvent à sens unique... Quelque temps plus tard, vous parlez Développement Durable au bureau, et vous comprenez qu'il y a d'autres "priorités". S'il est possible qu'on demande aux salarié.e.s d'adhérer aux valeurs de l'entreprise, nous pensons qu'il est possible que l'entreprise adhère aussi aux valeurs de ses salarié.es. Mais comment ? Par exemple en se formant à l'Intrapreneuriat Environnemental, Social, et Solidaire :

PS. En ce début d'année, et puisqu'on parle d'adhésion, vous pouvez soutenir l'association et ses démarches en renouvelant la vôtre => C'est [ici](#) !

Notre actu en 5 blocs :

- L'Intrapreneuriat Environnemental, Social et Solidaire : Se former pour réussir !
- Nos événements à venir
- Le portrait du mois : Alexa Simonin. Ma mission ? Cultivatrice de liens
- Le coin philo : Le Droit peut-il reconnaître le crime d'écocide ? [Point de vue]
- Le saviez-vous ?

Suivez-nous également sur :



L'Intrapreneuriat Environnemental, Social et Solidaire

Se former pour réussir !

Comme amorcé dans l'introduction de cette lettre, il peut sembler difficile au salarié de faire adhérer l'entreprise à ses valeurs, quand celle-ci fait pourtant de cette adhésion un critère clé de recrutement pour elle-même ! C'est un paradoxe qu'il faut corriger : d'une part parce que chaque salarié est porteur de

valeurs et de convictions éco-citoyennes qui ont besoin d'être entendues, d'autre part parce que les idées et les projets qui en découlent peuvent avoir une réelle valeur ajoutée pour l'entreprise !

C'est dans cette optique que nous proposons chaque année aux salarié.e.s volontaires la formation **IpESS© (Intrapreneuriat Environnemental, Social et Solidaire)** pour accompagner les envies d'agir de chaque salarié.e souhaitant mettre en oeuvre un projet sur son lieu de travail, et qui soit en cohésion avec ces valeurs.

Le contenu de la formation permet d'abord d'acquérir les fondamentaux du **Développement Durable en entreprise/organisation** car il est important que chaque salarié.e formé.e puisse disposer d'un socle de connaissances solide pour comprendre où se situe son employeur sur l'échelle de la RSE/O, par exemple : la politique RSE de mon entreprise est elle mûre ou pas / dans quelle mesure l'est-elle ?

Ce contenu chemine ensuite vers une approche concrète du **projet intrapreneurial** : acquérir des outils méthodologiques, entrer en relation avec les parties prenantes de l'entreprise ou de l'organisation, développer sa capacité d'innovation et son leadership en accompagnement du changement, etc.

Enfin nous avons souhaité que cette formation puisse renforcer le pouvoir d'agir du salarié-citoyen sur son lieu de travail, c'est pourquoi nous avons choisi la **philosophie** et la psychologie sociale comme approches transversales pour : développer son esprit critique et favoriser la prise de recul, apprendre à re/connaître les mécanismes sociaux de freins au changement, etc.

Le 6 avril prochain débutera le 4ème cycle de formation IpESS© du Réseau FEVE ! Nous communiquerons le lien d'inscription ainsi que le lien de téléchargement de la fiche pédagogique de la formation sous peu (ils seront visibles sur notre site internet ainsi que sur nos réseaux sociaux).

... A vos agendas !

J'ai une idée ou un projet : j'adhère
via *helloasso*

Nos événements à venir

Retrouvez ici tous les prochains événements du Réseau FEVE



BOUGE ton entreprise !
L'afterwork du Réseau FEVE

On se retrouve le **11 février prochain dès 18h30** au [Patchwork Café](#) - Lyon 7 pour parler de **l'éco-pâturage au boulot**, aux côtés de deux intervenants externes !

Avec :

- Le témoignage d'un salarié engagé : partage de son expérience terrain et échanges sur les changements effectués au sein de son entreprise (Renault Trucks).
- L'association [La Bergerie Urbaine](#) : présentation de la pratique du pâturage itinérant au cœur de l'agglomération Lyonnaise.



Salon Primevère, conférence : le Réseau FEVE y sera !

Le Salon Primevère proposera divers espaces d'animation, dont l'espace "Envie d'agir". A ce titre, **nous interviendrons le samedi 7 mars à 15h30** pour évoquer la quête de sens au travail, la recherche d'engagement, d'autonomie, la volonté d'une gestion plus humaine et écologique de l'entreprise... Des "citoyens-salariés" partageront leurs expériences afin de débattre sur le rôle du salarié Intrapreneur Environnemental Social et Solidaire : **l'occasion de découvrir comment agir dans son entreprise** en faveur

Je veux être bénévole ou partenaire du Réseau : j'adhère



“ L'idée était de permettre aux salariés de donner les surplus de récoltes de leurs jardins sur leur lieu de travail. Un nouveau mode de partage au travail était en train de germer ! ”

Le portrait du mois

Alexa Simonin : Ma mission ? Cultivatrice de liens

Pendant mon enfance, je passais la majeure partie de mon temps avec ma grand-mère dans son potager. Dans ma vie d'adulte j'ai toujours gardé ce lien particulier avec la terre et ai toujours eu à cœur d'en partager ses secrets avec les gens que je côtoyais quotidiennement. En 2018 j'ai réfléchi à comment aller plus loin dans ma démarche car je crois profondément que le jardinage, que ce soit en ville ou la campagne, est une des solutions aux problèmes liés à nos modes de vie actuels.

Aujourd'hui, la Terre a besoin d'aide, il nous faut quasiment deux planètes pour produire toutes les ressources dont nous avons besoin pour vivre et pour éliminer nos déchets. J'ai deux enfants de 11 et 13 ans qui sont très informés de ce qui se passe dans le monde et qui sont très sensibilisés aux problématiques environnementales actuelles. Ils étaient inquiets et demandaient des solutions. Je pense que c'est à ce moment-là que j'ai eu le déclic, pour mes enfants. [...]

En 2018, j'étais alors salariée chez Renault Trucks. Avec le support de la commission environnement et solidarité du SCE j'ai mis en place un groupe pilote pour tester un nouveau mode de partage au travail basé sur un réseau de partage et d'entraide en entreprise. L'idée était de permettre aux salariés de donner les surplus de récoltes de leurs jardins sur leur lieu de travail. Ceci permet à la fois de créer du lien entre les personnes à travers les dons et également de lutter contre le gaspillage alimentaire. Un appel à volontaires fut lancé sur le thème « Envie d'agir pour construire un monde durable ». Le nombre maximal de participants était une centaine de personnes et en moins de trois semaines le groupe pilote était constitué. [...] Dès le lancement, quelque chose de très positif et stimulant se dégagait du groupe. Et le résultat fut au-delà de mes espérances. **En 6 mois, ce furent 200 annonces de dons postées qui provoquèrent plus de 500 rencontres !** [...] Un nouveau mode de partage au travail était en train de germer !

Un an plus tard, ayant enfin trouvé mon "ikigai", j'ai décidé de me lancer à 100 % dans ce projet et ai fondé en 2019 la toute jeune entreprise [BonaGive](#) pour continuer à déployer ce nouveau concept auprès d'autres entreprises. Envie d'en savoir plus sur ce nouveau mode de partage au travail ? [Contacte-moi !](#) On pourra papoter autour d'un thé ou café bien chaud ou lors d'un

Je fais un don, je soutiens
via helloasso



Bill Oxford – Unsplash

Le coin philo

Point de vue : le Droit peut-il reconnaître le crime d'écocide ?

On peut répondre de bien des façons à une telle question. Cet [article](#) paru dans Le Drenche (média innovant et démocratique) propose un débat concret, opposant les vues d'une juriste internationale (pour) à celles d'un socio-économiste (contre). En France, la reconnaissance du crime d'écocide est une proposition de loi qui n'est pas neuve, et qui ne passe pas. Chaque refus est un refus en apparence pragmatique : le concept est trop flou dit l'Assemblée Nationale, ou, est ce bien utile si nous avons déjà des lois de protection environnementale ? dit le socio-économiste. Le Droit peut-il reconnaître le crime d'écocide ? Sortons de ces vues pour faire un pas de côté, vers l'idée, c'est peut être là qu'est le cadre de la réponse à apporter ?

Les contrats façonnent les lois

L'humain est relativement bien protégé par les lois. Les lois, au sens juridique, sont apparues avec un contrat, fondamental et tacite, qui lie toute personne vivant et travaillant en société. C'est le Contrat Social (de Jean-Jacques Rousseau) : un contrat pour nous relier tous... Enfin surtout pour relier JE Sapiens à JE Sapiens.

La nature est relativement peu protégée par les lois au sens juridique, puisque ces lois juridiques sont avant tout sociales : faites par et pour l'humain, elles incluent la société, mais excluent le reste, ce qui est en dehors, là où est la Nature. Et puisqu'on se réveille de nos croyances selon lesquelles nous ne dépendrions que de la société et plus de la nature, alors on s'aperçoit que ce contrat social est caduc.

Les lois au sens naturel (lois de la Physique par exemple) dépendent aussi d'un contrat, aussi fondamental que tacite, qui lie/régie toutes les "choses" du monde naturel vivant. Réveillés de l'amnésie, on se rappelle qu'on en fait parti. Et c'est le contrat d'origine, le Contrat Naturel (de [Michel Serres](#)) : un contrat pour ENFIN, et vraiment, nous relier Tous JE Sapiens au Monde Vivant.

Contrat Social vs. Contrat Naturel

Comme l'indique le socio-économiste dans sa prise de position au débat, il existe bien des lois de protection environnementale, en France comme ailleurs. Mais puisque notre modèle de société repose sur un Contrat Social, que faire d'une loi qui protège un écosystème ? Quelle efficacité et quelle pérennité peut-elle avoir si elle naît d'un contrat qui ne reconnaît dans ses parties prenantes que l'Homme et qui n'accorde la personnalité juridique qu'à lui-même ?

Faire reconnaître le crime d'écocide dans le Droit implique une prise de conscience majeure : c'est reconnaître la Nature comme partie prenante au contrat, c'est donc lui "concéder" un statut juridique. C'est vouloir équilibrer les intérêts des partis (l'humain + la nature) car il faut bien reconnaître qu'il existe une égalité des jeux de force : nos consommations locales ont une ampleur globale, la Terre nous informe en retour de son changement global... ce qui se répercute pour nous en local.

Finalement, faire rentrer l'écocide dans le Droit, c'est matérialiser la transition d'un contrat fondamental à l'autre.

Voilà qui serait historique.

Y.B.

Le saviez-vous ?

Retrouvez ici des manifestations, des astuces ou des challenges pour transformer son quotidien !



**Métropole de Lyon :
Nouvelle année, nouvelles
consignes de tri !**

Bientôt un mois que les consignes de tri ont changé dans la Métropole !

Comment s'emparer de cette nouveauté au boulot ? En devenant **ambassadeur du tri** auprès de vos collègues par di !

Il vous suffit de contacter l'association "Mouvement de palier" et de suivre leur form'action, vous aurez ensuite accès à une affiche à mettre bien en évidence à côté de la machine à café ou au-dessus du micro-onde. De quoi susciter quelques discussions ;-)

Pour plus d'infos : [Mouvement de](#)



**34ème édition du Salon
Primevère : les rencontres
de l'alter-écologie !**

Cette année le salon Primevère s'ouvrira sur un nouveau thème : **le pouvoir d'agir**.

Un sujet au cœur de l'actualité, car il est vraiment, vraiment temps !

Primevère est un rendez-vous convivial pour **rencontrer les réseaux et associations engagés, tels que nous**, confronter ses idées, et découvrir de nombreuses alternatives à la portée de tous.

Pour nous rencontrer à notre stand, plus d'infos [ici](#) !

Par soucis de cohérence avec nos engagements, nous vous proposons de faire un geste écologique simple et efficace en supprimant nos emails de votre messagerie dès qu'ils sont lus. Toutes nos newsletters sont archivées sur [notre site internet](#).

Un problème rencontré à la lecture de cet email ? Une remarque quelconque ?

Dites-le nous en écrivant à : contact@reseaufeve.org

Merci de nous avoir lu !

L'équipe du Réseau FEVE

Le Réseau FEVE, créé en 2016 par une salariée pour des salariés, a pour ambition de développer un réseau national de salariés engagés qui souhaitent agir dans leur entreprise de manière libre et volontaire pour l'environnement et la solidarité.

Suivez-nous également sur :



[Voir la version en ligne](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit.e sur Réseau FEVE.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Réseau FEVE